



Mardi 8 octobre 2013

A Madame le Recteur de l'Académie Orléans-Tours

Objet : « CDIsation des AVS » et supports budgétaires

Madame le Recteur,

Le 22 août dernier le premier ministre a annoncé un plan de « CDIsation des AVS ». Une circulaire nationale du 27 août en précise les premières modalités. Nous attendons toujours une circulaire rectorale qui précise les modalités pour notre académie.

Pour notre part, nous tenons à vous alerter sur les premières difficultés de ce dispositif. Chaque département a dû recenser le nombre d'AVS dont le contrat de 6 ans a expiré entre le 1/01/2013 et 31/08/2013 pour leur proposer un CDD transitoire pour une future « CDIsation ». Le nombre de personnes concernées est supérieur au nombre de supports budgétaires libres dans notre académie. Cette situation doit maintenant trouver une issue rapide.

De plus dans cette logique comptable, certains AVS se voient imposer un temps partiel qui sera préjudiciable au moment de leur « CDIsation ». Il est à noter que la grille de salaire de ces nouveaux CDI sera calquée sur une échelle indiciaire de catégorie C.

Il serait déraisonnable d'imposer des CDI à temps partiel.

Pour les AVS, dont le contrat de 6 ans se termine entre le 1/09/13 et le 31/08/2014, nous demandons qu'ils soient reconduits sur leur support avec une quotité du temps de travail librement choisie.

Dans ce contexte, nous vous demandons d'intervenir auprès du ministre de l'Éducation Nationale pour qu'il y ait suffisamment de supports budgétaires pour la « CDIsation » de tous les AVS dans notre académie.

Enfin, la forme que prend cette pérennisation des AVS ne peut nous satisfaire entièrement car elle montre une fois de plus la volonté de rompre avec la logique du fonctionnariat. Le CDI « Fonction publique », créé par la loi du 12 mars 2012, n'est pas un nouveau corps de la fonction publique. Pour notre part nous continuons de revendiquer des emplois statutaires de fonctionnaires pour les AVS.

En restant à votre disposition, pour avoir un échange sur cette question, Madame le Recteur, veuillez agréer nos sentiments les plus respectueux.

Pour le SNUipp-FSU Orléans-Tours

Hugues VILLEMADE